



PRÉFET DE LA VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 19 avril 2021

La préfète de la Vienne installe le conseil territorial de la politique de la ville

Lundi 19 avril 2021, la préfète Chantal Castelnot a installé en audioconférence le conseil territorial de la politique de la ville conformément aux annonces du Premier ministre lors du dernier Comité interministériel à la ville qui s'est tenu le 29 janvier 2021.

Ce conseil territorial constitue un espace de dialogue entre les services de l'État, les élus et les acteurs de la politique de la ville pour décliner les mesures nationales en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La Vienne compte 6 quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- 4 à Poitiers (Bel-Air, Couronneries-Saint-Eloi, Beaulieu, Trois cités) : 16 000 habitants
- 2 à Châtelleraut (Lac-Renardières-Ozon et Châteauneuf-centre-Ville) : 6 850 habitants.

Au cours de ce conseil territorial, Chantal Castelnot a rappelé la mobilisation exceptionnelle de l'État en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Dans le département de la Vienne, les crédits dédiés à la politique de la ville ont enregistré une hausse de 30 % en 2020, ce qui correspond à une enveloppe complémentaire de 413 000 euros.

Programmation – Préfecture de la Vienne	Montants en euros
Programmation principale <i>Cohésion sociale, développement économique et emploi, cadre de vie et renouvellement urbain</i>	973 228 €
Continuité éducative <i>Éducation, Lutte contre la fracture numérique</i>	24 976 €
Quartiers d'été et d'automne – Vacances apprenantes <i>Mobilité, animations de rue, soutien aux associations de proximité, organisation de séjours</i>	305 654 €
Quartiers Solidaires <i>Aide alimentaire, santé, éducation, fracture numérique, animations sportives et culturelles, soutien aux actions innovantes</i>	82 465 €
Total des dotations 2020	1 386 323 €



Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chantal Castelnot a également indiqué que l'État consacre 1,1 milliard d'euros à ces territoires dans le cadre du plan France Relance.

À ce titre, le plan France Relance dégage 3 priorités pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- L'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes
- Le cadre de vie et l'attractivité des territoires
- La cohésion sociale et la solidarité

Ses premières déclinaisons dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Vienne :

- La labellisation en cours de la cité éducative de Châtelleraut,
- Le déploiement du plan #1jeune1solution et des mesures qu'il porte s'accompagnant d'une sensibilisation renforcée des employeurs,
- Le déploiement des espaces France Services dans les quartiers prioritaires de la ville (Trois-Cités, BelAir...),
- La poursuite du calendrier et des engagements du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain,
- Des dossiers déposés dans le cadre d'opérations d'amélioration de la performance énergétique des logements sociaux,
- Quartiers fertiles, des projets innovants pour développer l'agriculture urbaine dans les quartiers : appel à projet à venir dans les prochaines semaines,
- Jardins partagés : appel à projet lancé début mars,
- Cordées de la réussite : appel à projet 2021-2022 lancé fin avril en partenariat avec les Rectorats.

L'un des enjeux du plan de relance repose sur une application de ses mesures au plus près des besoins des territoires pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers qui ont été dégradées par la crise sanitaire.

L'ensemble des mesures du plan de relance est consultable grâce au lien ci-dessous :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

→ Et plus spécifiquement pour l'emploi, la formation, le volontariat des jeunes :

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

→ Retrouvez tous les appels à projet du plan de relance :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/calendrier-appels-projets.pdf



**Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers